

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 octobre 2015

PLF POUR 2016 - (N° 3096)

Adopté

AMENDEMENT

N ° I-CD2 (Rect)

présenté par
M. Pancher

ARTICLE 14

Supprimer l'alinéa 76.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il convient de préserver les moyens de l'ADEME notamment dans la perspective du doublement du fonds chaleur indispensable pour tenir nos objectifs en termes d'énergies renouvelables.